

Assemblée plénière des évêques de France Point d'étape à mi-parcours

Lourdes, le 5 novembre 2021

Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, après avoir reconnu lors de leur dernière Assemblée en mars 2021 leur responsabilité en tant qu'évêques, les évêques de France ont pu vérifier ce matin qu'ils étaient d'accord pour :

- Reconnaître **la responsabilité institutionnelle de l'Église** dans les violences qu'ont subies tant de personnes victimes.
- Reconnaître **la dimension systémique de ces violences** : au sens où elles ne sont pas seulement le fait d'individus isolés, mais ont été rendues possibles par un contexte global. Des fonctionnements, des mentalités, des pratiques au sein de l'Église catholique ont permis que ces actes se perpétuent et ont empêché qu'ils soient dénoncés et sanctionnés.
- Reconnaître que cette responsabilité entraîne **un devoir de justice et de réparation**, qui ouvre la possibilité de demander pardon en vérité.

À partir de cette nouvelle étape, et sur cette base commune, ils vont pouvoir étudier les suites à donner aux recommandations du rapport de la CIASE, avec l'aide de personnes victimes et des laïcs invités à Lourdes. Au sein de leur Assemblée réunie jusqu'à lundi, les évêques poursuivent leurs travaux dans ce sens.

Point d'étape à mi-parcours de l'Assemblée des évêques de France au 5 novembre 2021

Évêques de France, nous avons reçu le rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, le 5 octobre 2021, qui met sous nos yeux l'ampleur des violences et agressions sexuelles commises dans l'Église catholique en notre pays. Bouleversés et accablés, nous comprenons et nous partageons le trouble et l'inquiétude ainsi que la colère que suscite

CONTACT RELATIONS MÉDIAS

VIRGINIE TOPCHA

Responsable Réseaux et Médias
Tél : 06 23 02 96 94
Mail : virginie.topcha@cef.fr

CAMILLE GIRAUDET

Chargée de communication
Tél : 06 26 12 65 07
Mail : camille.giraudet@cef.fr

l'institution ecclésiale qui n'a pas su voir ces terribles faits ni les dénoncer, et qui n'a pas prêté attention aux personnes victimes ni à leur souffrance.

Ce rapport rend témoignage aux personnes victimes dont il reconnaît pleinement la parole. Courageusement, ces personnes sont devenues les témoins du drame subi, des souffrances endurées et des combats qu'elles mènent sur leur chemin de vie. Elles ont été victimes de la trahison inexcusable et intolérable d'évêques, de prêtres, de diacres, de religieux et de laïcs chargés de l'Évangile.

Ces violences ont une dimension systémique au sens où elles ne sont pas seulement le fait d'individus isolés, mais ont été rendues possibles par un contexte global. Des fonctionnements, des mentalités, des pratiques au sein de l'Église catholique ont permis que ces actes se perpétuent et ont empêché qu'ils soient dénoncés et sanctionnés.

La première obligation de l'Église catholique contractée vis-à-vis des victimes est la reconnaissance de sa responsabilité institutionnelle, outre la responsabilité propre des auteurs des abus sexuels. Sa responsabilité est engagée vis-à-vis des personnes victimes, de la société et de Dieu.

La reconnaissance de cette responsabilité, engagée depuis plusieurs années et en particulier lors de l'Assemblée plénière des évêques de mars 2021, entraîne un devoir de justice et de réparation qui ouvre la possibilité de demander pardon en vérité. À la suite de Jésus, nous ferons tout notre possible en demandant à ceux et celles qui sont blessés : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » (Mc 10, 51).

Il s'agit d'un processus : nous avons conscience que tout le peuple de Dieu est appelé à participer aux changements nécessaires pour un renouveau de l'Église.

Nous souhaitons avec le pape François adresser un message fraternel aux prêtres « qui remplissent leur ministère avec générosité et dévouement, et dont la si belle vocation se trouve malheureusement salie ».

Nous renouvelons nos remerciements aux membres de la CIASE pour l'ampleur du travail qu'ils ont réalisé et pour l'œuvre de vérité à laquelle ils nous engagent. Leurs constatations et leurs réflexions constituent un matériau précieux pour l'indispensable travail qui reste à accomplir. Nous nous engageons à travailler les suites à donner aux recommandations du rapport, sans nous y limiter.

CONTACT RELATIONS MÉDIAS

VIRGINIE TOPCHA

Responsable Réseaux et Médias

Tél : 06 23 02 96 94

Mail : virginie.topcha@cef.fr

CAMILLE GIRAUDET

Chargée de communication

Tél : 06 26 12 65 07

Mail : camille.giraudet@cef.fr